

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 11 mai 2023 à EBREUIL

Par convocation en date du 31 mars 2023, les adhérents de l'association ont été invités à participer à l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire le jeudi 11 mai 2023, salle polyvalente Armand Pradel, 19 Avenue de la gare à Ebreuil.

Nombre d'adhérents convoqués : 114

Nombre d'adhérents présents : 49

Nombre d'adhérents ayant remis un pouvoir : 16

Nombre total d'adhérents présents ou représentés : 65

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

Bienvenue à tous les adhérents et aux accompagnants.

Bienvenue également à :

- Madame Marie-Claude BOUCHARD, 1ère adjointe au maire représentant Monsieur le maire Stéphane COPPIN qui n'a pu se libérer,
- Monsieur Michel BONNEFILLE, maire adjoint qui va guider nos accompagnants dans cette petite cité de caractère,
- Monsieur Bernard LOBIETTI, président de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France, toujours fidèle à nos assemblées générales,
- Madame Véronique POUZADOUX, maire de Gannat, présidente de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne et présidente de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier,
- Monsieur Jean-Louis PERICHON, maire de Montaigu-le-Blin et président de l'Association des Maires Ruraux de l'Allier.

Je dois vous présenter les excuses de :

- Madame la Préfète de l'Allier,
- Messieurs les Sénateurs de l'Allier Claude MALHURET et Bruno ROJOUAN qui est adhérent à notre association,
- Monsieur Claude RIBOULET, président du conseil départemental de l'Allier représenté par Madame Véronique POUZADOUX, vice-présidente,
- Monsieur Louis VILLECOURT, membre du conseil d'administration qui ne peut pas être parmi nous pour des raisons de santé
- Monsieur Raymond BOYER, membre d'honneur qui ne peut pas être parmi nous pour des raisons de santé.

Avant de commencer nos assemblées générales, nous allons observer une minute de recueillement en la mémoire de nos adhérents disparus depuis notre dernière assemblée générale. La page 2 de notre journal de liaison n°9 leur est réservée.

Un article du président de la FAMAF, Monsieur Bernard LOBIETTI rend hommage à notre ancien président d'honneur de notre association Monsieur Alain ROBERT-TRAHAN, ancien maire de Voussac décédé brutalement le 18 août dernier. Il venait de quitter la présidence de notre association en juin dernier. Un article lui est consacré en page 2 de la revue Servir Encore de mars 2023 éditée par la FAMAF.

Monsieur Jean Michel DUBLOC, ancien adjoint au maire de Nérès-les-Bains
Monsieur Jean DURIN, ancien maire d'Audes
Monsieur Jean DELMAS, ancien maire de Neuilly-le-Réal
Monsieur Georges LICONNET, ancien maire d'Arpheuilles-Saint-Priest
Je vous remercie.

Avant que Madame Marie-Claude BOUCHARD, 1ère adjointe nous présente sa commune, notre association adresse à tous les élus d'Ebreuil nos remerciements pour la mise à disposition de la salle polyvalente Armand PRADEL ainsi que pour le service du café d'accueil accompagné de ses viennoiseries.

La commune d'Ebreuil compte 1296 habitants. Elle est traversée par la rivière La Sioule et ses affluents la Cigogne, la Bilie, le ruisseau de la Cepe. et longé par la Veauce qui matérialise une limite naturelle avec la commune voisine de Vicq. La commune est classée station verte de vacances et a obtenu en décembre 2018 sa labellisation petite cité de caractère.

Son patrimoine est riche et tout au long de la visite de notre commune, vous découvrirez l'abbatiale Saint-Léger datant du dixième siècle, l'hôpital des Charitains datant du 18ème siècle, le palais abbatial, la maison à échauguettes, la halle, l'octroi et la maison de la gabelle.

Le président invite les accompagnants qui le souhaitent à suivre monsieur Michel BONNEFILLE pour la visite de la commune d'Ebreuil et leur donne rendez-vous vers 11h30 pour la projection des photos souvenir d'Hérisson et de Saint Prix.

Assemblée Générale Extraordinaire :

L'ordre du jour appelle la modification des statuts.

L'ensemble des modifications vous a été adressé par courrier en même temps que la convocation à cette assemblée générale.

Le président a constaté lors d'une présentation de notre association à un conseil communautaire de Montluçon Communauté que 4 des vice-présidents n'étaient ni maires ni adjoints il peut en être de même pour Moulins et Vichy.

Les statuts de la FAMAF prévoient l'adhésion des présidents et vice-présidents d'EPCI, nous devons donc nous mettre en conformité.

Par contre un de nos adhérents Monsieur Jean OURY, ancien adjoint de la commune de Villeneuve-sur-Allier nous a signalé que le département de l'Allier compte 77 EPCI. Dans notre esprit le conseil d'administration ne pensait qu'aux 11 communautés de communes ou d'agglomération. En conséquence il vous est proposé de remplacer les termes « des présidents et vice-présidents des EPCI de

l'Allier » par « des anciens présidents et vice-présidents des communautés de communes ou d'agglomération de l'Allier » et ceci aux articles 1, 2, 5 et 6.

Ensuite l'on précise à l'article 2 que notre association est affiliée à la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France, la FAMAF.

Enfin, on supprime à l'article 6 que les membres d'honneur sont dispensés de cotisations. En effet jusqu'à maintenant tous les membres d'honneur ont payé leur cotisation annuelle.

Le conseil d'administration du 25 avril 2023 a décidé de retirer la modification de l'article 9 n'ayant pas de candidats pour les communautés de communes du Bocage Bourbonnais, du Val de Cher et du Pays d'Huriel.

Nous allons procéder au vote pour la modification des articles 1, 2, 5 et 6.

Avez-vous des questions sur ces modifications ?

N'ayant pas d'objection de la part des membres présents ou représentés, le président propose de voter ces modifications à main levée.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Les statuts réactualisés seront consultables dans quelques semaines sur notre site internet « aama03.fr rubrique association paragraphe statuts ».

L'assemblée générale extraordinaire est terminée.

Assemblée Générale Ordinaire :

Le président déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte.

L'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire sera le suivant :

- approbation du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2022 qui a eu lieu à Hérisson,
- rapport d'activité présenté par René VERRON, secrétaire,
- rapport financier présenté par Jean-Pierre THUAULT, trésorier,
- rapport moral présenté par le président,
- approbation des différents rapports,
- cotisation 2024,
- élection du tiers sortant, présentation des candidats ou candidates à cette élection au conseil d'administration,
- questions diverses

Adoption du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2022 à Hérisson :

Ce dernier est présenté par René VERRON, secrétaire.

Il est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés

Rapport d'activité du secrétaire :

Depuis la dernière assemblée générale en date du 14 mai 2022 le conseil d'administration s'est réuni quatre fois.

Le 13 juin 2022 à Montmarault pour

- élire le nouveau bureau de notre association
- faire le bilan de l'assemblée générale 2022 à Hérisson
- présentation des prochaines sorties découvertes d'une part entre le 3 et le 7 octobre 2022 à Saint-Prix : visite du moulin de Montcian et le musée du camion de Saint-Prix et d'autre part la visite du sénat au printemps 2023.
- étude préalable pour l'organisation de la prochaine AG à Ebreuil

Le 19 juillet 2022 à Montmarault pour

- faire le bilan de l'AG d'Hérisson
- préparer l'AG d'Ebreuil qui aura lieu le jeudi 11 mai 2023
- pour finaliser l'organisation de la journée rencontre à Saint-Prix du 29 septembre 2022
- désignation des référents communautaires
- préparation de notre participation à la quatrième édition du Salon des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics de l'Allier qui se déroulera le vendredi 14 octobre 2022 à Montluçon. Durant ce salon, nous aurons l'occasion de remettre le trophée « des Mariannes du Civisme » à six communes de notre département : Saint-Caprais, Meillers, Autry-Issards, Besson, Neuvy et Bellerive-sur-Allier.

Le 4 octobre 2022 à Montmarault pour

- faire le bilan de la journée rencontre du 29 septembre 2022 à Saint Prix
- préparer l'AG de ce jour
- préparer la visite du Sénat au printemps 2023
- préparer notre participation à la quatrième édition du Salon des Maires, des Présidents de Communauté de et des Décideurs Publics de l'Allier
- étude sur le rôle et les missions du référent communautaire

Le 25 avril 2023 à Ebreuil pour

- finaliser l'organisation de l'assemblée générale du 11 mai 2023 à Ebreuil.
- examiner les candidatures pour le renouvellement du troisième tiers sortant
- finaliser l'organisation de la visite au Sénat du 24 mai 2023
- faire le point sur l'état de nos relations avec l'ADM03 et l'AMR03

Rapport financier du trésorier :

Ce rapport est présenté par Jean-Pierre THUAULT, trésorier

Pour l'année 2022 :

au niveau du compte d'exploitation :

Produits

Le montant des produits s'élève à 6 441,16 € en augmentation de 1 755,01 € par rapport à 2021. En 2021 il n'y avait pas eu de journée rencontre.

Charges

Le montant des dépenses s'élève à 9 755,30 € en augmentation de 5175,32 € par rapport à 2021

Parmi les dépenses il faut remarquer par rapport à 2021 :

- une augmentation de 230,56 € au niveau des frais d'affranchissement
- une augmentation de 226,43 € au niveau des fournitures
- une augmentation de 108,54€ au niveau des frais de rétrocession photocopies ADM03
- une augmentation de 296 € au titre de la cotisation à la FAMAF
- une dépense de 2 636,40 € au titre de la confection et de l'installation du site internet
- une dépense de 250 € au titre d'un don accordé à l'Ukraine

En conséquence le compte d'exploitation présente pour 2022 un déficit de 3 314, 14 €

Au niveau du bilan

Il s'équilibre à 8851,87 € avec un déficit de 3 314,14 €

Rapport moral du président :

A ce jour notre association compte 114 adhérents en légère progression. Malgré le travail de recherche important, il est difficile de trouver de nouveaux adhérents. Le COVID ne nous a pas aidés non plus.

Afin de se rapprocher de nos adhérents, nous avons essayé d'avoir un référent communautaire dans chaque communauté de communes ou d'agglomération. Nous progressons lentement mais sûrement.

Jean-Pierre BOUGEROLLE, ancien maire de Durdat-Larequille, ancien vice-président de Commeny Montmarault Nérès communauté accepte cette fonction sous réserve qu'il soit membre du conseil d'administration.

A ce jour, nous n'avons toujours pas de référent pour trois communautés de communes : Bocage Bourbonnais, Val de Cher et Pays d'Huriel.

Si vous avez des amis anciens élus présenter leur notre association, ils seront les bienvenus.

Nous avons participé à des actions civiques en partenariat avec l'ADM03 lors du Salon des Maires de l'Allier et des décideurs publics à Montluçon le 12 octobre 2022. A cette occasion, nous avons remis au nom de la FAMAF six Mariannes du Civisme aux communes qui avaient le meilleur taux de participation aux élections présidentielles et législatives de 2022. Il s'agit des communes de Saint-Palais, Meillers, Autry-Issards, Besson, Neuvy et Bellerive-sur-Allier. Merci Madame la présidente de l'ADM03 d'une part de nous avoir permis de remettre ces Mariannes du civisme en fin de matinée à la fin de votre assemblée Générale et d'autre part d'avoir mis à notre disposition un stand lors de cette manifestation.

Nous n'avons pas pu mettre en place des rencontres citoyennes dans les écoles primaires, les collèges et les lycées alors que l'inspectrice d'académie de l'Allier lors de notre rencontre du 20 juillet 2022 avait accepté le principe de réaliser un essai dans une commune par arrondissement. Malgré plusieurs relances, nous n'avons plus de contact. J'étais accompagné d'Huguette DELECRAY dans cette démarche.

Avec l'aide de Louis VILLECOURT, ancien maire de Lapalisse et référent communautaire de la communauté de communes "Pays de Lapalisse" nous avons organisé une journée rencontre le 29 octobre 2022 sur le secteur de Saint Prix. Merci à Louis VILLECOURT pour la réussite de cette journée et à la municipalité de Saint-Prix pour son accueil chaleureux.

Les 23 et 24 octobre 2022, 10 d'entre nous ont accompagné un groupe des Maires de L'Allier au salon des Maires à Paris. Merci madame la présidente de l'ADM03 de nous avoir permis de se joindre à votre délégation.

A la demande d'une cinquantaine de nos adhérents et en liaison avec l'attaché parlementaire de Bruno ROJOUAN, Madame Isabelle GARDIEN, nous organisons le 24 mai 2023 une journée au Sénat . Durant cette journée nous visiterons le Sénat et assisterons à une partie de la séance de questions au gouvernement à midi nous déjeunerons avec Messieurs Bruno ROJOUAN et Claude MALHUERT sénateurs de l'Allier.

Le conseil d'administration étudie actuellement l'organisation d'une journée rencontre début octobre 2023 sur le secteur de Moulins avec visite de la construction du deuxième pont routier de Moulins, visite du Syndicat d'Energie de l'Allier et déjeuner au C F A de Moulins.

Si vous avez des idées de journées conviviales, n'hésitez pas à nous les faire connaître. Toutes vos propositions seront les bienvenues.

Approbation des différents rapports

Le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport moral sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Tarif des cotisations 2024

Devant l'augmentation du coût de la vie et en particulier des frais d'affranchissement le conseil d'administration vous propose d'une part d'augmenter de 2€ la cotisation annuelle à partir du premier janvier 2024 et d'autre part de communiquer par internet pour ceux qui ont internet et qui le souhaite. A cet effet vous avez un questionnaire à compléter et à nous retourner.

A partir du premier janvier 2024 la cotisation annuelle passerait de 20 € à 22 €.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

Cette année nous allons procéder au renouvellement du troisième tiers.

Le tiers renouvelable est composé de Madame Camille FAVIER et Messieurs Maurice BAQUIER, Jean DERET, René AUGER et René VERRON.

Monsieur Maurice BAQUIER ne représente pas.

Monsieur Jean Pierre BOUGEROLLE ancien maire de la commune de Durdat-Larequille et ancien vice-président de la communauté de communes Commeny, Montmarault, Nérès communauté présente sa candidature. S'il est élu il deviendra référent pour la communauté de communes de Commeny Montmarault Nérès communauté.

Le président propose à l'assemblée générale de procéder à cette élection par un vote à mains levées. Les membres présents ou représentés de cette assemblée générale acceptent cette proposition

Tous les candidats sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

-Madame Camille FAVIER

- Monsieur René AUGER

-Monsieur Jean Pierre BOUGEROLLE

-Monsieur Jean DERET

-Monsieur René VERRON

Intervention des personnalités

Monsieur Jean Louis PERICHON Président de l'AMR03

Pour élargir notre recrutement, le conseil d'administration a souhaité inviter le président des maires ruraux de l'Allier à charge pour lui de nous attribuer quelques minutes afin de présenter notre association lors de son assemblée générale.

Monsieur Jean-Louis PERICHON remercie notre association de l'avoir invité car c'est la première fois qu'il assiste à notre assemblée générale.

L'AMR03 travaille avec les petites communes de moins de 3000 habitants et les inters communautés ; Il souhaite travailler avec nous en appui avec la convention nationale qui regroupe l'AMRF et la FAMAF.

Madame Véronique POUZADOUX Présidente de l'ADM03

Notre collaboration avec l'ADM03 est très ancienne. On ne pourrait pas fonctionner sans l'aide de votre directeur François FRADIN et de sa secrétaire Véronique LASNIER. Je tiens à les en remercier.

Madame Véronique POUZADOUX rappelle que nos deux associations collaborent depuis 19 ans. Elle est heureuse d'assister pour la première fois à cette assemblée générale et présente les excuses de Monsieur RIBOULET Président du Conseil Départemental de l'Allier. L'ADM03 compte 316 communes adhérentes sur les 317 communes de l'Allier. Elle constate la complexité d'être maire aujourd'hui et regrette le nombre important de démissions depuis les dernières élections municipales de maires, d'adjoints et de conseillers municipaux.

Monsieur Bernard LOBIETTI Président de la FAMAF

Merci de votre participation à notre assemblée générale dans cette belle cité de caractère. Merci pour les bons conseils que vous m'avez transmis et apportés pour cette lourde tâche de président

Monsieur Bernard LOBIETTI précise qu'il a assisté déjà à 6 de nos assemblées générales grâce à Alain Robert notre ancien président décédé rapidement La F AMAF regroupe 50 associations et regroupe plus de 4000 adhérents

L'action de la FAMAF se développe autour de la jeunesse à travers plusieurs actions :

-le conseil d'émulation civique

 L'inspection académique peut s'inviter à cette démarche

 La remise des Mariannes du civisme depuis 2007 offertes pour toutes les élections nationales

-l'organisation de la journée de la démocratie du 15 septembre à Oyonnax avec la participation des élèves de plusieurs écoles

-la francophonie avec la création de la maison de la francophonie. Le français est la cinquième langue parlée dans le monde 331 millions d'hommes et de femmes parlent notre langue. L'organisation en octobre 2024 de la réunion internationale de la francophonie

-les conventions passées avec l'AMRF, la légion d'honneur, le Souvenir Français, les députés retraités

-la communication

 -la revue Servir encore une fois par an

 -le site internet

 -les brèves une fois par mois

 -Facebook

-le congrès national tous les deux ans, le prochain aura lieu à Rouen du 30 septembre au 2 octobre 2024.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Avant de clôturer cette dernière :

Monsieur le président remercie Monsieur et Madame Jean François HENRY pour l'organisation de cette journée ainsi que la mairie d'Ebreuil de nous avoir accueillis aujourd'hui et mis gracieusement à notre disposition la salle polyvalente.

La séance est levée à 12 h 00.

Diaporama

Le président présente un diaporama relatant notre dernière Assemblée Générale d'Hérisson ainsi que notre sortie de Saint Prix.

Tous les congressistes ainsi que les accompagnants se sont retrouvés devant un excellent repas préparé par le traiteur « le Gourmet Fiolant »